

RAPPORT d'activité 2016

Opal

**OPH
DE L'AISE**





sommaire

p1 Editorial

p2 Retour en images sur l'année 2016

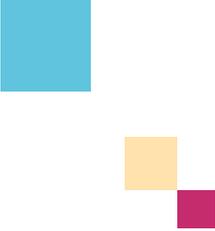
p3 Être locataire à l'Opal
Attirer de nouveaux locataires
Attribuer nos logements avec équité
Gérer les départs de locataires

p6 Notre politique de services : une écoute et un accompagnement
Dans les agences, des interlocuteurs privilégiés
Une concertation entretenue
Une attention particulière pour les quartiers les plus en difficulté
Un zoom sur les problématiques sociales complexes
Des réponses fermes

p8 Situation de notre patrimoine
Etat des lieux
Fin du PSP 2011-2016
Notre patrimoine se sécurise
Notre patrimoine s'entretient
Notre patrimoine se numérise
Notre patrimoine se développe
Notre patrimoine se vend

p10 Un équilibre économique responsable
Des économies réalisées
Des charges maîtrisées
Un impayé limité et encadré
Un territoire à développer
Une population à insérer

p12 Nos moyens humains
Une gouvernance impliquée
Les collaborateurs



EDITORIAL

Taux d'impayés et vacance en baisse, budget et engagement de production respectés... Les chiffres de l'année 2016 démontrent une nouvelle fois toute l'implication des collaborateurs dans leurs missions. Le bilan est satisfaisant et nous le devons au professionnalisme de chacun.

Nous avons toutefois un véritable enjeu de modernisation de notre patrimoine. Nous y travaillerons. Ce nouveau projet ne modifiera pas les fondements de l'organisme. Porté par le savoir-faire de l'ensemble des collaborateurs, je me suis appuyé d'ailleurs sur leur professionnalisme pour préparer le nouveau plan stratégique de patrimoine.

Parallèlement, notre projet d'entreprise s'attachera à retravailler notre relation avec les territoires. Nous renforcerons aussi notre qualité de services pour nos locataires et les différents dispositifs pour les accompagner.

Et puisqu'on ne peut pas bien s'occuper de nos locataires si on ne s'occupe pas bien de nous-mêmes, j'ai enfin pour objectif de mettre l'accent sur la qualité de vie au travail de l'ensemble des collaborateurs, pour qu'ensemble nous soyons toujours plus efficaces dans notre mission.

L'année 2016 a été une année de transition et nous ouvre sur de nouvelles perspectives à venir.

Je ne cesse de le dire : le département de l'Aisne est un département qui souffre plus que les autres, le logement n'y échappe pas. C'est pourquoi, quand je regarde le bilan de l'année 2016, je me félicite qu'une structure telle que l'OPH de l'Aisne existe pour maintenir et développer notre territoire.

Nous sommes le bras armé du département. La qualité et l'offre de l'habitat contribuent largement à la qualité de vie des habitants mais également à l'attractivité des territoires.

L'année 2016 nous a permis de faire un état des lieux de notre patrimoine. Nous devons le moderniser pour favoriser le bien-être de nos locataires conformément à la demande du Conseil d'administration, dans le prolongement de la politique de l'habitat décidée par le Conseil départemental.

Dans un contexte de fortes contraintes budgétaires, l'enveloppe du département consacrée à la politique de l'habitat ne peut être maintenue au niveau des années précédentes, nous devons donc cibler nos actions de manière précise pour être efficace.

Nous avons beaucoup à faire. Tout ne pourra pas se faire en même temps mais je connais le professionnalisme des équipes pour qu'une transformation s'engage pour les années à venir.



Jean-Denis Mège
Directeur Général



Freddy Grzeziczak
Président de l'OPH de l'Aisne
Conseiller départemental

Retour en images SUR L'ANNÉE 2016

22 JANVIER

Assemblée générale
du personnel



4 MARS

Inauguration
de l'EPHAD
à La Ferté Milon



11 MARS

Pose de 1^{re} pierre pour la construction
de 71 logements au sein
du quartier de Chevreux
+ inauguration de l'agence



28 AVRIL

Visite de patrimoine avec les administrateurs
et Freddy Grzeziczak, président de l'OPH de
l'Aisne accompagné de Jean-Denis Mège,
directeur général de l'office

24 novembre

Inauguration à Sinceny de 20 logements et
aménagement de sept parcelles dans le cadre
du dispositif « Ma Maison dans l'Aisne »



25 novembre

Pose de 1^{re} pierre de la construction
de 15 logements à Essigny-le-Grand

26 novembre

Inauguration de 12 logements à
Bohain-en-Vermandois au sein de
l'ancienne friche Rodier réhabilitée



Notre mission première : proposer des logements à un loyer abordable.
Nos logements s'adressent à une large part de la population axonaise puisque le niveau de revenu moyen est faible dans notre département.

Attirer de nouveaux locataires

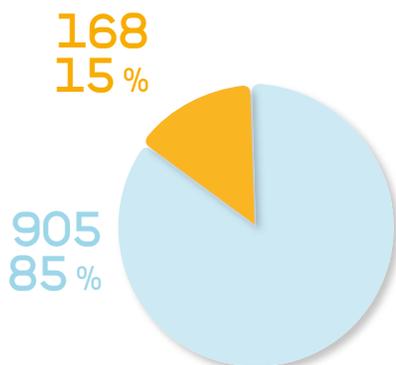
En 2016, l'OPH de l'Aisne a expérimenté une **nouvelle méthode de commercialisation** pour un nouveau programme. A Fresnoy-le-Grand, deux **journées portes ouvertes** ont été mises en place. Celles-ci ont permis aux locataires de découvrir les logements disponibles et de remplir sur place un dossier de candidature pour obtenir un logement.

Ce dispositif vient compléter les **différents outils** existants pour assurer la promotion de nos logements disponibles à la location : les **plaquettes** déposées dans les mairies, les **publications** externes dans les journaux municipaux, les **affichages** ou encore les **annonces sur le site leboncoin.fr**. Ce dernier moyen est très efficace.

En 2016

37 ANNONCES
LE BON COIN

Et 43
renouvellements



Ressources de nos nouveaux locataires :

Ressources < 60% du plafond de ressources
Ressources > 60%

Attribuer nos logements avec équité

Parmi les évolutions législatives, il y a eu la **mise en place du dossier unique**. En déposant un dossier chez un bailleur social, les informations communiquées concernant les caractéristiques sociales et financières du demandeur pourront être partagées auprès de l'ensemble des bailleurs sociaux favorisant ainsi l'accès au logement social pour tous.

Afin d'étudier l'ensemble de ces demandes, les **2 commissions d'attribution des logements** de l'OPH de l'Aisne (secteur Soissons et hors secteur Soissons) **se sont réunies 11 fois chacune** en 2016. L'activité a été intense mais ce travail s'est toujours fait avec une grande humanité dans le traitement des dossiers.

3 050 nouvelles demandes de logement en 2016 ont abouti à l'accueil de **1 073 nouvelles familles**.

ÊTRE LOCATAIRE À L'OPAL

Le profil moyen de nos locataires en 2016



Familles sans salaire
43%

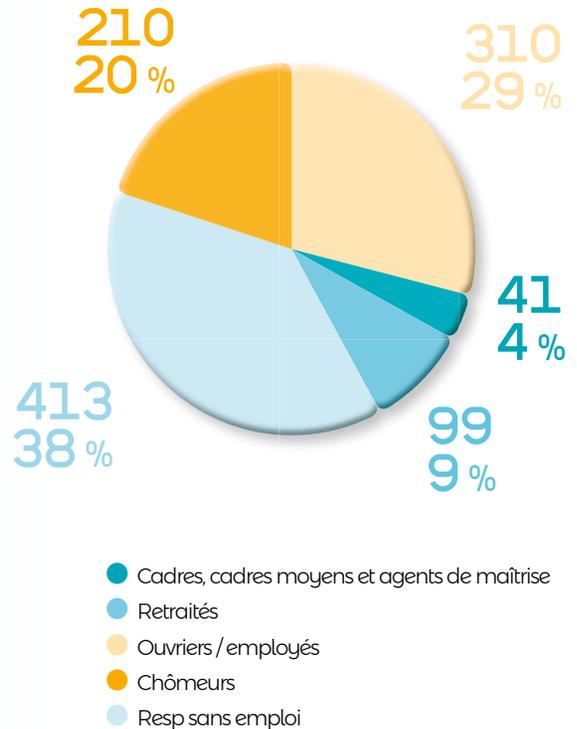
Salaires mensuels moyens
901 €

Ressources mensuelles moyennes
1315 €

Aide au logement
251 €

Bénéficiaires de l'APL
61%

Le profil de nos nouveaux locataires arrivés en 2016



Si au 31 décembre 2016, **43%** de nos locataires étaient sans salaire, ils étaient **58%** parmi nos nouveaux locataires arrivés en 2016.

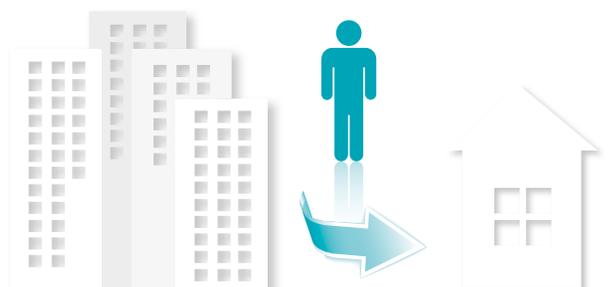
Il y a donc une paupérisation marquée de nos locataires, phénomène constaté depuis plusieurs années.

Gérer les départs de locataires

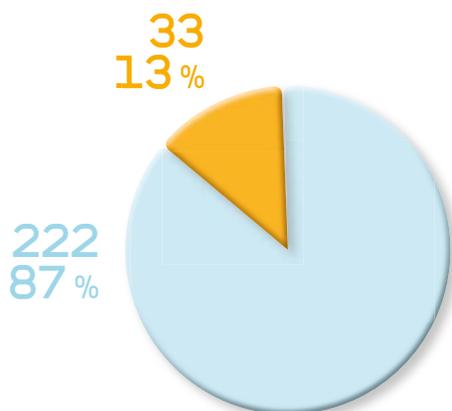
Nos locataires peuvent quitter leur logement pour un autre dans notre parc. On parle alors d'échange de logement.

255 échanges de logement ont été acceptés sur les **405 demandés**.

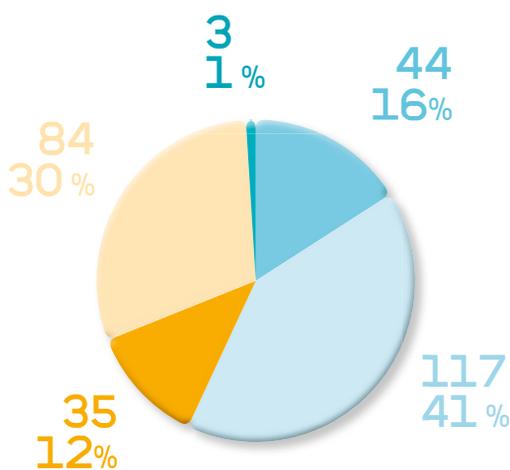
Le profil de ces demandeurs d'échange de logement est sensiblement le même que celui des nouveaux arrivants.



Le profil des locataires ayant bénéficié d'un échange de logement



Ressources < 60% du plafond de ressources
Ressources > 60%



- Cadres moyens et agents de maîtrise
- Retraités
- Ouvriers / employés
- Chômeurs
- Resp sans emploi

Nos locataires peuvent également quitter leur logement de manière définitive.



873 départs

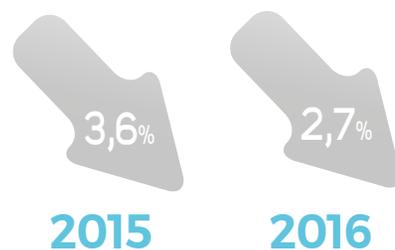
dont **347** départs dans le Soissonnais

Taux de rotation

10,35%

Après un départ, afin de relouer au plus vite un logement, des mécanismes ont été mis en place et améliorés afin que les travaux nécessaires et les diagnostics soient faits de manière quasi automatique, sans perte de temps. L'objectif est d'optimiser cette gestion de la vacance technique.

LA VACANCE



La baisse de la vacance est le résultat d'un **travail collectif** entre les agences, l'espace location et l'ensemble des personnels et prestataires attentifs à l'entretien de nos logements et des parties extérieures.

Hors immobilisations pour travaux, **notre vacance commerciale est de 1,63%**.

NOTRE POLITIQUE DE SERVICES

Notre politique de services : une écoute et un accompagnement

Dans les agences, des interlocuteurs privilégiés

2016 a été marquée par la **mobilisation du comité de gestion** impliquant le comité de direction et les chefs d'agence. L'objectif est de prendre un temps pour faire le point sur les problématiques rencontrées sur le terrain. C'est aussi un espace de pilotage de grandes thématiques (propreté, sécurité, qualité...).

Nous mesurons la **qualité des interventions** chez nos locataires. A minima, nous prévoyons que 10% des interventions techniques effectuées dans le cadre des contrats de maintenance fassent l'objet d'enquêtes téléphoniques.

En 2016, **10,9% des 4 627 interventions préventives ont été évaluées**. La note obtenue est de **14,49/20**.

18,1% des 18 681 interventions curatives ont également été mesurées. La note obtenue est de **17,9/20**.

Si la note attribuée par le locataire est inférieure à 15, nous nous rapprochons de l'intervenant pour progresser.

Une concertation entretenue

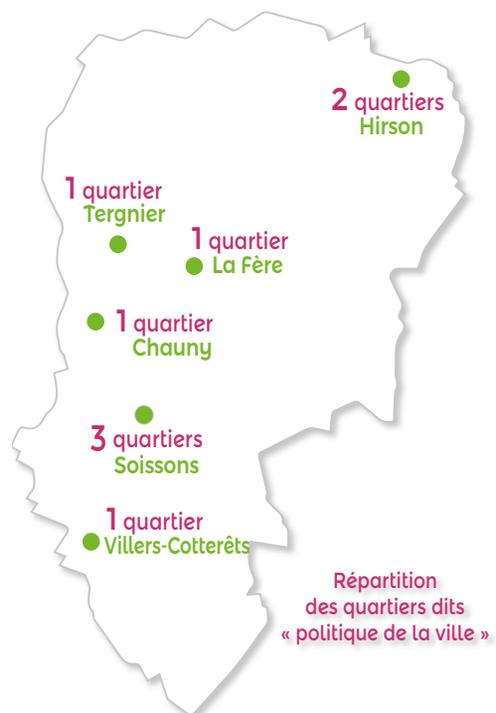
Le conseil de concertation locative (CCL) s'est réuni à 3 reprises. Cette instance rassemble les associations de locataires et le bailleur autour des thèmes de la gestion des immeubles, des projets d'amélioration, des conditions d'habitat et du cadre de vie des locataires.

En 2016, les thèmes suivants ont été abordés : gestion des charges, QPV, les futurs diagnostics obligatoires, les modes de paiement, l'APL, la maintenance du patrimoine et le droit à l'antenne et aux paraboles.

Une attention particulière pour les quartiers les plus en difficulté

Pour aider les bailleurs sociaux à améliorer le niveau de **qualité de services dans les quartiers dits « politique de la ville »**, un avantage fiscal est accordé leur permettant alors de renforcer leurs actions contribuant à la tranquillité publique, à l'entretien et à la maintenance du patrimoine mais aussi à l'amélioration du cadre de vie et à la participation des locataires.

En 2016, l'OPH de l'Aisne compte du patrimoine dans **9 quartiers politique de la ville**. Dans ces secteurs jugés comme étant les plus défavorisés, un **abattement fiscal de 900 000 euros** a été accordé à hauteur de **900 000 euros**. Ces sommes économisées ont permis la mise en place de nombreuses actions tels que la création d'aires de collecte des ordures ménagères à Hirson, la réalisation d'un parking complémentaire dans le quartier de Presles à Soissons, le financement d'une équipe de médiation à Soissons mais aussi de nombreuses actions d'animation et le financement de chantiers d'insertion.



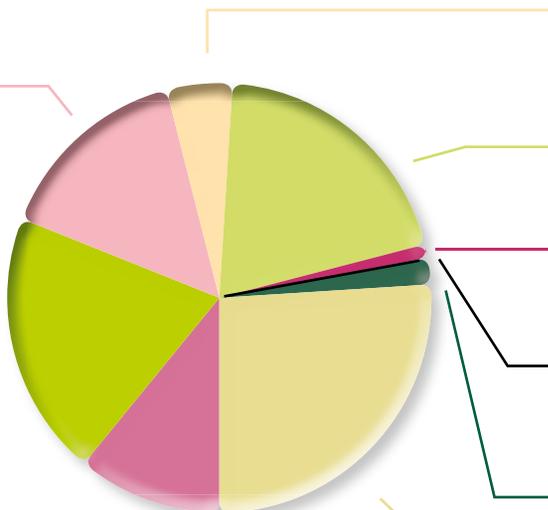
BILAN DES ACTIONS DANS LES QUARTIERS DITS « POLITIQUE DE LA VILLE »

1 228 217 €

Surcoûts de remise en état des logements
246 250 € - 20%

Petits travaux d'amélioration du cadre de vie (éclairage, sécurisation abords, résidentialisation, signalétique)
180 446 € - 15%

Création de locaux associatifs et aide au développement économique
59 700 € - 5%



Travaux de sécurisation (gestion des caves, digicodes, Vigik...)
133 000 € - 11%

Sur-entretien
319 611 € - 26%

Actions spécifiques d'accompagnement social
14 400 € - 1%

Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble »
2 540 € - < 1%

Tranquillité résidentielle
24 482 € - 2%

Actions d'insertion
247 788 € - 20%

Un zoom sur les problématiques sociales complexes

Les agences et le service social en partenariat avec les associations travaillent quotidiennement de manière concertée. Il s'agit de prendre en compte les demandes de nos locataires.

Malgré cet accompagnement et les dispositifs de médiation, certaines situations peuvent devenir plus complexes. Notre politique de gestion prévoit alors une véritable **individualisation dans le traitement des dossiers avec des rencontres à domicile chez les locataires.**

Le groupe de pilotage d'action sociale (GPAS) fait partie des dispositifs existants permettant le traitement de cas complexes et des fragilités.

Le GPAS s'est réuni 7 fois en 2016 :

- 7 « logements adaptés » ont fait l'objet d'un suivi,
- 41 familles ont fait l'objet d'une étude amenant à un suivi,
- 9 problématiques de quartier ont été détectées liées par exemple à la vacance, à des dégradations, à des projets de quartier ou encore des consommations d'eau anormales sur certains ensembles.

Des réponses fermes

L'organisme entend utiliser tous les moyens utiles pour assurer la tranquillité de ses locataires et n'hésite pas, si besoin, à engager des procédures d'expulsion quand toutes les solutions de médiation et d'accompagnement ont échoué.

Cela a d'ailleurs été le cas. **En 2016, l'organisme a assigné un locataire pour obstruction d'une servitude de passage, problème d'hygiène, tapage (abolements de chiens) et injures.**

SITUATION DE NOTRE PATRIMOINE

Plus de 60% de notre patrimoine a été construit avant 1980.

2016 est toutefois marqué par une relance de la construction sur notre territoire avec plus de 200 nouveaux logements sortis de terre sur l'ensemble du département.

Situation de notre patrimoine

Etat des lieux

En 2016, nous avons :

8 421



Logements

1 790



Garages
et parkings

23



Locaux
collectifs
résidentiels

27



Commerces
et bureaux

142 chambres réparties dans trois foyers pour personnes âgées

12 chambres dans un centre d'hébergement temporaire

108 chambres dans deux EHPAD

244 chambres dans une résidence étudiante

36 lits dans une résidence sociale

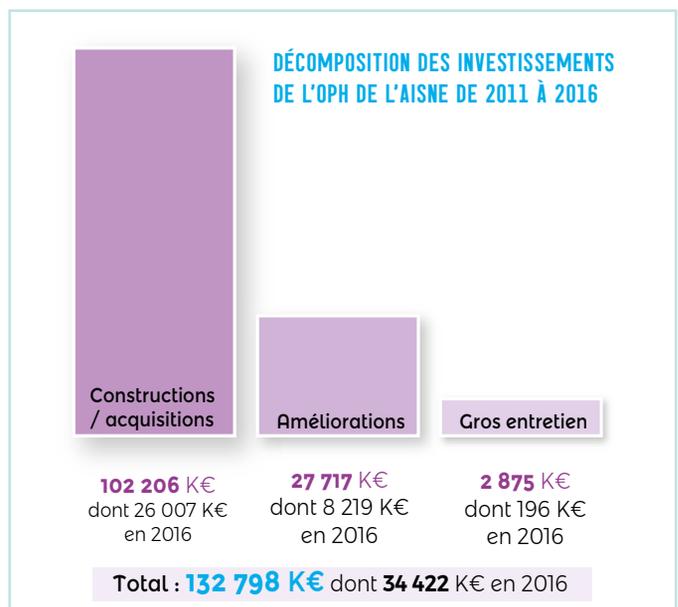
1 IME

1 gendarmerie

Fin du PSP 2011-2016

Alors qu'un Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) s'achevait, un autre a été préparé. Des études préparatoires du PSP 2017-2022 ont été menées afin d'orienter le nouveau plan.

Concernant le PSP 2011-2016, les actions programmées ont été effectuées à 95%.



SITUATION DE NOTRE PATRIMOINE

Notre patrimoine se sécurise

Le volet sécurité est essentiel. Il ne peut souffrir d'approximations ni d'imprécisions. Pour cela, de nombreuses procédures existent afin de s'assurer du bon fonctionnement des moyens de prévention. Ces pratiques font l'objet d'une veille au sein d'un comité de pilotage sécurité, le tout recensé dans un guide sécurité.

Les **détecteurs automatiques autonomes de fumée (DAAF)** ont été posés comme demandé par la loi, les **visites d'électricien effectuées avant chaque relocation** sont maintenues et réaffirmées.

Concernant **l'amiante**, une **procédure de sécurisation** est en place avec deux types de diagnostics (avant travaux et pour les parties privatives), conformément à la réglementation. **En 2016, 956 diagnostics ont été réalisés nécessitant un budget de 292 000 euros.**

Afin d'enregistrer l'ensemble de ces données, notre outil informatique a été adapté pour commander automatiquement la réalisation de ces diagnostics et référencer les comptes-rendus afin d'en assurer une traçabilité.

Notre patrimoine s'entretient

Différents contrats de maintenance permettent d'optimiser la gestion quotidienne de notre patrimoine (espaces verts, entretien des appareils de chauffage et de production d'eau chaude ou encore entretien des ascenseurs, ...).

En 2016, **3 ont été renouvelés** : les sorties des poubelles et conteneurs (avril 2016), l'exploitation des installations de production et distribution de chaleur et d'eau chaude (septembre 2016) et l'entretien des systèmes de désenfumage (novembre 2016).

7 marchés de fournitures et marchés à bon de commande de travaux (électricité, plomberie, peinture...) ont été également **renouvelés**.

A noter qu'en 2016, **les dépenses effectuées par les agences** pour des travaux ponctuels se sont élevées **à 3 841 K€.**

Notre patrimoine se numérise

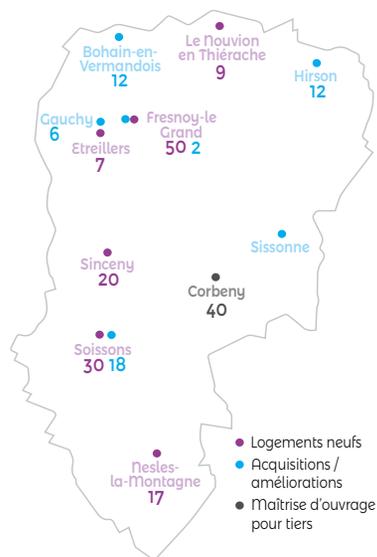
Afin de permettre à nos locataires d'avoir accès aux nouvelles technologies et plus précisément de profiter du **déploiement de la fibre**, une **convention a été**

signée avec l'USEDA et Aisne THD le 19 août 2016 pour l'Aisne, hors secteurs de Laon, Saint-Quentin et Soissons. Pour ces secteurs gérés par Orange, une convention a été signée le 16 décembre 2016. Cela permettra à ces opérateurs de déployer le réseau jusque dans nos halls d'immeubles. Les travaux ont démarré en 2017.

Notre patrimoine se développe

En 2016, **nous avons construit 133 logements.** Nous avons aussi eu à assurer la **maîtrise d'ouvrage** pour réaliser l'extension d'un Ehpad à Corbeny comprenant **40 chambres. 56 acquisitions améliorations** ont également marqué l'année.

Certains de ces programmes sont adaptés aux seniors afin de répondre à une demande de plus en plus forte de notre population qui souhaite rester le plus longtemps possible à domicile.



Notre patrimoine se vend

Au sein de notre patrimoine, le Conseil d'administration a décidé de proposer des logements à la vente afin de permettre à certains de nos locataires de devenir propriétaires.

L'accessionsociale passe par deux types de dispositifs. « **Ma maison dans l'Aisne** » permet d'accompagner des projets de construction de pavillons. Sur **145 parcelles vendues**, 140 constructions ont été réalisées. Nous avons aussi réalisé **13 ventes de logements** issus de notre patrimoine.

UN ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE RESPONSABLE

Un équilibre économique responsable

Des économies réalisées

Grâce à des travaux d'économie d'énergie et à des travaux d'accessibilité, nous avons obtenu :

- **224 929 euros** au titre des **abattements de taxe foncière sur les propriétés bâties** (TFPB),
- **2 629 euros** au titre des **certificats d'économie d'énergie** (CEE).

Des charges maîtrisées

En 2016, nous avons mis en place un **observatoire** qui nous permet d'avoir un suivi en **temps réel du coût des charges récupérables**.

Un système de **télé-relève** est prévu afin de surveiller les réseaux, détecter toute fuite et prendre toutes les mesures utiles le plus rapidement possible pour régler le problème.

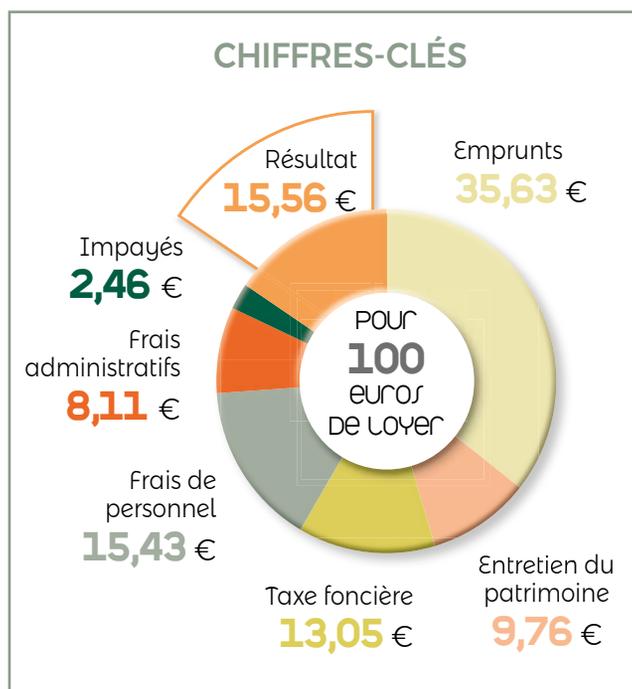
Pour être au plus près de la consommation des locataires, nous effectuons une **facturation réelle et mensuelle**. Cela permet à notre locataire d'être au plus proche de la réalité, conscient de sa consommation et sûr de sa facture.

Un impayé limité et encadré

Le taux d'impayé est de 4,6% en 2016 (contre 5,8% en 2015). Cela révèle une poursuite de la baisse des impayés amorcée en 2015.

La gestion de l'impayé est menée par plusieurs acteurs internes à savoir les agences, les conseillères recouvrement (première année de fonctionnement en 2016 à effectif complet), les conseillères sociales et les chargées du contentieux (équipe renforcée en 2016).

Le service recouvrement a suivi 10 071 dossiers. Les dossiers n'aboutissant pas à l'acceptation d'un plan de traitement de la dette sont étudiés en **commission recouvrement**. Cette commission réunit l'ensemble de ses acteurs **1 fois par mois**. Elle permet de suivre le dossier de chaque débiteur. Au cas par cas, chaque dossier peut se poursuivre en l'état, être orienté vers le service social ou encore passer au service contentieux.



De plus, créée il y a dix ans, la **commission consultative impayés (CCI)** a pour objectif de tenter de trouver une dernière solution à l'impayé du locataire pour le maintenir dans son logement.

En 2016, la CCI de l'Aisne **s'est réunie à 9 reprises pour étudier 80 dossiers**. Certains locataires peuvent être invités à se présenter en commission afin d'expliquer leur situation. Cela a été le cas pour 38 locataires. Sur les 80 dossiers, **19 situations ont été solutionnées**.

Dans toute procédure, l'organisme tient compte de la fragilité des populations, de leurs difficultés économiques mais aussi sociales.

Au service social

111 dossiers liés à l'impayé ont été suivis (94 issus des commissions recouvrement et 17 des commissions consultatives impayés). Dans ce volume, **72 sont des nouveaux dossiers** (62 issus des commissions recouvrement et 10 des commissions consultatives impayés).

2400 dossiers en gestion au Service Contentieux pour l'OPH de l'Aisne soit :

700 débiteurs présents (25%).

1700 débiteurs partis (75%).

L'activité du service contentieux, c'est :

217 nouveaux commandements de payer.

161 nouveaux jugements obtenus.

113 nouveaux commandements de quitter les lieux (Bail résilié par décision de justice).

15 expulsions dont 10 avec le concours de la force publique.

177 nouveaux dossiers de surendettement (chiffre stable depuis 4 ans mais avec des sommes déclarées élevées).

Un territoire à développer

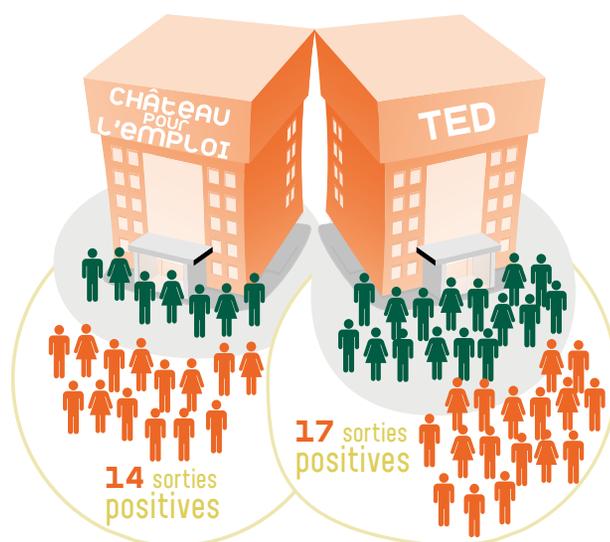
L'OPH est en premier lieu un **outil d'aménagement du territoire** mais est aussi un **outil de développement économique**. Avec ces programmes de construction ou encore d'entretien, de nombreux marchés sont passés avec des entreprises extérieures. A ce titre, l'organisme devient un véritable fournisseur d'emplois indirects sur le territoire.

En **2016**,
71,88% des marchés
ont été attribués à des entreprises axonaises
ce qui représente un montant de plus
de **16,4 millions** d'euros.

Une population à insérer

Le volet insertion existe sous plusieurs formes au sein de notre organisme.

Des chantiers d'insertion ont été mis en place avec **l'association un château pour l'emploi** et **l'association TED**.



Le dispositif des clauses d'insertion ont permis la réalisation de **21266 heures** avec l'agglomération du Soissonnais et **1447 heures** avec la communauté de communes des trois rivières.

En interne, parmi nos recrutements, nous soutenons également les formations favorisant l'insertion des jeunes dans le travail avec l'alternance. Nous avons par exemple un poste de chargé d'opérations et un poste de chargé de la qualité.

Nos moyens humains

Une gouvernance impliquée

Le conseil d'administration se compose de 23 membres

Au titre du Conseil départemental

Thomas Dudebout
 Freddy Grzeziczak (président du CA)
 Fawaz Karimet
 Marion Saillard
 Pascal Tordeux
 Caroline Varlet

Au titre des personnes qualifiées désignées par le Conseil départemental

Hugues Cochet
 Alain Crémont (Vice-président)
 Claude Dufour
 Frédérique Forestal
 Claude Liez
 Grégory Louchez
 Hervé Muzart

Pour les CAF

Guy Duval

Pour l'UDAF

Maria Elvira Passemart

Pour les collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction

Marie-Laure Lafon

Pour les organisations syndicales

Alain Jupon (CFDT)
 Laurent Lagrange (CGT)

Au titre des associations dont l'objet est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées

Jacques Thureau

Au titre des représentants élus des locataires

Emeline Dupont (CSF)
 Denise Moret (CNL)
 Dominique Violet (CSF)
 Bernard Perrou (CNL)

-

En tant que membre du conseil à titre consultatif

Nacer Kallel, secrétaire du CE

NOS MOYENS HUMAINS

Les **23 membres du conseil d'administration** (CA) définissent la politique générale de l'OPH de l'Aisne, arrêtent les orientations en matière de politique des loyers et d'évolution de son patrimoine, votent le budget et approuvent les comptes.

Son bureau compte 7 membres. Il a reçu les délégations nécessaires à la bonne marche de l'office et à la prise de décisions rapides.

Les commissions spécialisées se réunissent autant que de besoin :

- 5** Conseils d'administration **CA**
- 7** bureaux
- 14** Commissions d'appel d'offres **CAO**
- 11** Commissions d'attribution des logements Aisne **CAL**
- et **11** Commissions d'attribution des logements Soissons **CAL**
- 3** Commissions de concertation locative **CCL**
- 9** Commissions consultatives des impayés **CCI**
- 4** Commissions paritaires Ma Maison dans l'Aisne **MMA**



Les collaborateurs

Effectif de l'OPAL

Au 31 décembre 2016, **211 collaborateurs**. Parmi ces effectifs, **60%** exercent leur activité **en relation directe avec les locataires**.

Une nouvelle direction

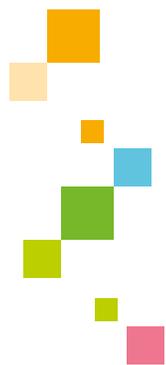
Avec l'arrivée du directeur général, l'année 2016 a été une année de transition qui nous mènera en 2017 vers une nouvelle organisation avec un nouveau projet d'entreprise. L'année 2016 permettra de **réaffirmer ce qu'est l'ADN de l'office** avec sa culture d'entreprise, sa culture du service public. L'enjeu sera plutôt de formaliser un mode de fonctionnement efficace et propre à la structure. **2016, année charnière pour conforter les fondements de la structure tout en évoluant pour coller à un nouvel environnement.**



Accompagnement vers la performance

169 salariés ont bénéficié en moyenne d'un jour de formation. Ces formations portaient sur des sujets variés tels que la sécurité du patrimoine, la relation avec les résidents, la sécurité incendie, les systèmes d'information, la sensibilisation du risque amiante... Cela représente au total, **182 jours de formation** dont 42 en interne.

Les dépenses affectées à ces formations représentent **1,88% de la masse salariale**.



NOUS CONTACTER

AGENCE ILE-DE-FRANCE

5, place des Maraîchers
02000 LAON
03 23 20 76 30
iledefrance@opal02.com

AGENCE MONTREUIL

2 bis, rue Nestor Gréhant
02000 LAON
03 23 27 14 90
montreuil@opal02.com

AGENCE HIRSON

8, place de la Victoire
02500 HIRSON
03 23 58 85 90
hirson@opal02.com

AGENCE TERGNIER

22, rue Victor Hugo
02700 TERGNIER
03 23 57 55 56
tergnier@opal02.com

AGENCE PRESLES

1, impasse de Sapincourt
02200 SOISSONS
03 23 75 17 44
presles@opal02.com

AGENCE SAINT-CREPIN

23, boulevard Pasteur
02200 SOISSONS
03 23 59 09 81
saint-crepin@opal02.com

AGENCE SUD

23, allée Pierre Mendès France
02200 SOISSONS
03 23 73 01 53
agencesud@opal02.com

ESPACE LOCATION

5, avenue Carnot
02000 LAON
03 23 23 95 95
espacelocation@opal02.com

